

**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge  
**Herausgeber:** Générations  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Votre argent

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# FRAIS BANCAIRES

## Comment payer moins?

«Quelle est la meilleure façon de retirer tous ses avoirs d'une banque et les transférer dans un nouvel établissement en évitant un maximum de frais?»

François, 61 ans, Cossigny (VD)



**Fabrice  
Welsch**  
Directeur  
Prévoyance  
& conseils  
financiers  
BCV

Avant même de vous répondre sur le coût d'un départ définitif de votre banque, il me semble utile de prendre quelques moments de réflexion pour évaluer votre décision. Quelles sont les raisons qui la motivent? Et quels étaient les critères qui avaient orienté votre choix initial, lorsque vous aviez sélectionné une banque en laquelle vous aviez suffisamment confiance pour lui confier votre argent?

### Choisir sa banque

La solidité, la réputation et la qualité de conseil d'une banque, souvent véhiculées par la presse ou par des connaissances déjà

clientes, sont les trois piliers primordiaux qui orientent le choix des individus. Parmi les critères secondaires, on trouve l'emplacement des agences (près du domicile, sur le trajet habituel, etc.), les types de produits proposés et le niveau des frais liés aux opérations bancaires.

Quitter sa banque définitivement signifie généralement qu'un de ces trois piliers qui maintenaient votre confiance s'est fissuré. Si, après avoir passé en revue les arguments qui pourraient vous faire rester (vérification des informations à votre disposition, changement de conseiller, etc.), vous maintenez

votre décision de rompre toute relation avec votre établissement bancaire, il vous faudra conserver encore une certaine dose de patience et ne pas vouloir tout faire dans l'urgence, car vous risquez ainsi d'accumuler les frais et pénalités liés à un départ précipité.

Quelle que soit la manière dont vous procédez, vous n'évitez pas certains coûts inhérents à un départ, qui peuvent largement varier d'une banque à l'autre. Les maîtres mots dans cette affaire restent le temps et la patience, dont vous aurez besoin pour effectuer votre transfert.

### Compte courant et compte épargne

Pour le compte courant, il n'y a généralement pas de délai d'annonce de clôture ou de transfert, sauf pour des sommes importantes. Ainsi, les opérations se font rapidement. Certains établissements bancaires pourront vous demander des frais, soit lors du transfert, soit au moment de la clôture du compte.

Si vous désirez éviter les frais de transfert, vous pouvez retirer votre argent et le transporter en liquide auprès de votre nouvelle banque, avec les risques qui en découlent, vous devrez justifier de sa provenance auprès de votre nouvelle relation bancaire, conformément aux obligations légales sur le blanchiment d'argent, ce que vous pourrez faire en remettant la quittance justifiant le prélèvement de la somme sur le précédent compte. Il est important de noter qu'un certain nombre de coûts liés aux comptes peuvent être réduits si vous optez pour des produits électroniques, que vous gérez via internet.

Le retrait mensuel sur un compte épargne est généralement limité. Ainsi, retirer la somme entière d'un coup nécessite un préavis de plusieurs mois, afin d'éviter des pénalités, soit une «amende» pour non-respect des conditions liées à ce produit.

Pour éviter l'accumulation des frais de transfert, je vous conseille d'effectuer l'opération en une fois et au moment où tous les autres avoirs auront été déplacés dans votre nouvelle banque. Avant d'effectuer le changement d'établissement, il faudra également annuler tous vos ordres permanents et modifier les informations pour vos factures payées par débit automatique (LSV). Vos cartes (Maestro et de crédit) liées aux comptes seront annulées si elles ont été fournies par votre banque initiale et, à moins de fermer votre compte à la date d'échéance de la carte de crédit, vous perdrez la cotisation déjà payée pour obtenir celle-ci.

## Dépôts-titres

Transférer un dépôt-titres est une opération qu'il est préférable de faire avec l'aide de votre nouveau conseiller. La variété des placements implique des situations parfois complexes; ainsi, il vous faudra déterminer si toutes les positions peuvent être transférées dans un autre établissement ou si certains produits sont bloqués, s'agissant de titres spécifiques non transférables. Selon les titres en votre possession, il sera préférable de les vendre pour éviter des frais de transfert et de courtage trop importants et d'acheter des investissements auprès de votre nouvelle relation bancaire. Cette alternative est généralement appliquée lorsque vous détenez un fonds de placement (p.ex. un fonds d'allocation d'actifs) de votre banque. S'il s'agit d'un produit «maison», votre nouvelle banque ne pourra pas toujours le reprendre tel quel et vous

proposera, en conséquence, un modèle semblable de son cru.

Sachez également que, outre les frais de base prélevés par la banque, chaque valeur figurant dans votre dépôt sera soumise à une tarification, dont le niveau dépend du lieu où elles sont déposées. Ainsi, les titres étrangers seront plus fortement taxés que les titres suisses lors du transfert. Cette politique tarifaire s'applique de la même manière pour un dépôt-titres auprès d'un courtier en ligne (trading internet).

Le calcul du coût d'un transfert d'un dépôt-titres est fastidieux et différent pour chaque client. Ainsi, lorsque vous aurez choisi la banque dans laquelle vous voulez déposer vos avoirs, il sera nécessaire de prendre tout de suite contact avec votre nouveau conseiller, qui définira avec vous la meilleure solution.

## Coffre (safe)

Chaque établissement propose un service de coffres, mais il n'y en a pas forcément dans toutes les agences. Pour des questions pratiques, veillez à ce que la localisation future de celui-ci vous convienne. En règle générale, la location d'un safe se paie pour l'année entière. Ainsi, si vous désirez ne pas avoir à payer une location à double pendant un certain nombre de mois, il vous faudra attendre l'échéance annuelle. Ce n'est pas la banque qui s'occupe du transfert des valeurs que vous y avez déposées, mais elle peut organiser l'opération, qui sera à votre charge, avec une entreprise externe spécialisée. Ou vous pouvez toujours les transporter vous-même... avec les risques inhérents.

## Compte de 3<sup>e</sup> pilier A

Ce type de compte n'est généralement pas soumis à des frais de transfert, mais le délai de dénonciation est long. Si vous désirez faire les choses plus rapidement, la banque vous imposera une pénalité.

## Prêt hypothécaire

Si vous ne respectez pas le délai de dénonciation de votre prêt, s'étendant parfois sur plusieurs mois, notamment lorsque vous avez choisi un taux fixe, vous aurez à payer une pénalité, qui peut se révéler lourde. Votre prêt peut aussi être lié à des clauses particulières, comme p.ex. une durée obligatoire, qui générera des coûts supplémentaires en cas de résiliation anticipée.

## Livret au porteur (entreposé dans un safe)

Les livrets au porteur ne sont plus autorisés en Suisse. Si vous ne comptez pas y toucher, il pourra rejoindre son nouvel emplacement au coffre. En revanche, si vous le présentez au guichet, il sera annulé et vos avoirs devront être déposés sur un compte.

En conclusion, changer de banque peut être une entreprise pénible et coûteuse, surtout si vous voulez tout faire dans l'urgence. Evaluatez bien votre décision et entourez-vous d'un conseiller qui vous convienne et qui sera la meilleure personne pour vous aider dans cette démarche.